

2020
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

PV DE L'AGO 2020
du VENDREDI 25 SEPTEMBRE



Centre Social et Culturel Suzanne Coulomb

15 rue de Berry - 58200 Cosne-Cours-sur-Loire

Tél. : 03 86 28 20 96

www.centresocialcosne.org - info@centresocialcosne.org

Partenaires



Remerciements et ouverture assemblée ordinaire

L'Assemblée générale s'est organisée en présentiel, en adaptant les conditions d'accueil et de déroulement aux règles sanitaires qui existaient en septembre. Ainsi, les participants se sont déployés dans 2 salles distinctes avec une liaison en « visio »

* * *

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
(Vendredi 25 septembre 2020)

Nous vous rappelons l'ordre du jour de cette assemblée générale, approuvé lors du conseil d'administration du

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2019,
2. Rapport moral du Président,
3. Rapport d'activités 2019
4. Rapport financier 2019 du Conseil d'Administration – affectation du résultat
5. Election des membres du conseil d'administration,
6. Rapport d'orientation du Président
7. Questions diverses
 - Présentation de la procédure de renouvellement du projet social.

Le président présente les excuses de tous ceux qui ont pris le temps de nous répondre.

1. PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE ET L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2019

Nous devons maintenant approuver le compte-rendu de l'assemblée générale extraordinaire et l'assemblée générale ordinaire 2019. Si vous le voulez bien, nous allons vous épargner la lecture de celui-ci qui fait 21 pages (vous trouverez le compte rendu sur notre site internet et nous avons mis des exemplaires à votre disposition). Cependant, nous allons vous rappeler les résolutions qui ont été prises lors de cette réunion.

Concernant l'AG EXTRAORDINAIRE – elle visait à modifier l'article 4.3 des statuts, concernant les membres de droit.

La rédaction proposée « Sont membres de droit :

- Le Conseil Départemental représenté par son président ou par les conseillers départementaux désignés à cet effet,
- Les maires des communes ~~des deux cantons~~ de la l'ancienne communauté de communes Loire & Nohain
- La Caisse d'Allocations Familiales de la Nièvre (C.A.F.)
- La Mutualité Sociale Agricole (M.S.A.)
- Toute autre personne physique ou moral désignée par le conseil d'administration du Centre Social et Culturel Suzanne Coulomb
- La Communauté de Communes Loire, Vignobles & Nohain, représentée par son président ou son représentant désigné à cet effet. »

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Résultat : La nouvelle rédaction des statuts ainsi proposée et approuvée à l'unanimité.

Nous passons à l'approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire 2019:

1ère résolution AG 2020

Contre : 0

S'abstient : 0

Résultat : le PV de l'AGE 2019 est approuvé à l'unanimité.

Concernant l'AG ORDINAIRE -

1° résolution : approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire 2018

Contre : 0

S'abstient : 0

Résultat : Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des voix.

2° résolution : Approbation des rapports « moral » et d'activités 2018.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Résultat : L'assemblée générale approuve à l'unanimité.

3° résolution : L'assemblée générale donne quitus au conseil d'administration pour la gestion 2018 de l'association.

CONTRE : 0

ABSTENTION :

Résultat : le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Quitus est donné aux administrateurs.

4° résolution :

Proposition de résolution « Les membres du conseil d'administration vous proposent de porter le montant total du déficit de 40 430,30 € au compte « Report à nouveau créditeur », portant ainsi ce report de 73 412,05 € à 32 981.75 €. »

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Résultat : approuvé à unanimité

5° résolution :

Proposition « Le montant des adhésions « familles » est porté à 18€ et à 12€ pour les personnes au RSA, chômeur de longue durée, étudiants et les personnes non imposables. »

CONTRE : 1

ABSTENTION : 0

Résultat : majorité des voix et 1 contre

6° résolution :

Résolution « pour les élections des membres du CA. L'assemblée générale souhaite un vote à main levée. Les administrateurs, sont tous élus ou réélus. Joëlle DIEZ est réélue, Josiane DUSART et Steevy LOUIS-FRANCOIS sont élus.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Résultat : approuvé à unanimité

Nous passons à l'approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire 2019:

2ème résolution AG 2020

Contre : 0

S'abstient : 0

Résultat : Le PV de l'AGO est approuvé à l'unanimité.

2. RAPPORT MORAL

L'année 2019 s'est terminée il y a pratiquement 9 mois, cela nous paraît bien loin car qui aurait pu imaginer ce qui s'est passé juste après, avec toutes ces conséquences que cela a eu, que cela a et que cela aura sûrement encore pendant longtemps sur notre vie de tous les jours, privée ou professionnelle.

Je pense que la formule « rien ne sera plus comme avant » est en grande partie exacte et n'est pas une phrase toute faite, en tout cas elle l'est encore ce 25 septembre.

A ce titre, je profite de ce moment pour saluer la persévérance de la direction et le professionnalisme des équipes pour la manière dont ils ont assuré la période de confinement et de déconfinement avec la mise en place des protocoles, toujours en vigueur ainsi que pour la reprise rapide de l'ouverture physique de l'accueil et enfin pour l'ouverture du centre de loisirs sur la totalité des mois de juillet et août.

Revenons à notre propos concernant l'année 2019 et j'aborde tout de suite ce qui n'a pas trouvé d'avancement significatif au cours de l'année écoulée, ces points faisaient d'ailleurs partis de mes propos lrs de l'AG du 14 juin 2019 soit dans le rapport moral soit dans le rapport d'orientation.

Le 1^{er} c'est la situation difficile du secteur comptabilité, secrétariat et logistique auprès de la direction. Et pour que l'on puisse mettre en application les recommandations du ZOOM RH (pour Ressources Humaines) en matière de management et d'organisation, il faut avoir les effectifs qui permettent de le faire pour aborder l'activité de ce secteur.

Le 2^{ème} point, c'est l'accueil de loisirs périscolaire (c'est-à-dire l'accueil des enfants le mercredi), non pas l'activité elle-même dont le nombre d'heures réalisées est passée de 7 886h en 2017 à 12 329h en 2019. On enregistre 177 inscriptions en 2019 (à cheval sur les 2 années scolaires). A ce jour, nous n'avons pas, malgré les réunions avec les élus, nous ne sommes pas arrivés à un accord permettant la pérennisation de son financement, au niveau des communes, seule Cosne sur Loire apporte son soutien pour 2019 et 2020. C'est du moins ce que nous a confirmé par courrier le maire de la mandature précédente par courrier du 10 mars dernier, Monsieur GILLONNIER, le nouveau maire m'ayant confirmé que cette aide serait votée lors du budget supplémentaire. Autre point qui n'arrive pas à trouver son équilibre financier c'est le CLAS (accompagnement à la scolarité) et là encore nous remercions la ville de Cosne pour son soutien. Ces deux actions sont pourtant essentielles pour la vie des familles et leurs enfants.

Concernant les points positifs, je souhaitais faire quelques flashes sur les événements et les faits marquants de l'année 2019. Je précise qu'il ne s'agit que d'une sélection personnelle qui ne reprend donc pas l'ensemble des activités qui sera présenté par ailleurs.

Il y a eu en février notre première action hors les murs avec la construction du bonhomme carnaval dans la galerie marchande d'Auchan et sa déambulation dans les rues de Cosne pour enfin être embrasé à « la Chaussade ». Cela a été une belle réussite qui a demandé beaucoup de travail.

Le 2^{ème} focus, c'est sur la mise en place d'une nouvelle organisation et d'une nouvelle forme d'animation qu'est l'accueil de loisirs « émancipateur » qui met l'enfant au cœur de l'activité. C'est une démarche alternative et participative impulsée par la directrice qui s'est déroulée pendant les vacances de printemps en présence d'un formateur (Jérôme GUILLET – de l'organisme de formation « Matières prises ») rompu à cette méthode. Cela a été un nouveau challenge pour les animateurs.

Je traverse à grandes enjambées l'année 2019 et je ne vous parlerai donc pas du spectacle de danse de fin d'année, de UFOSTREET dont c'était la 1^{ère} à Cosne sur Loire, ni des sorties à BEAUVAL avec les familles ou la descente de la Loire en canoé, ni de la multitude d'activités qui se pratique au centre et j'en arrive directement à fin octobre 2019 et l'ouverture du relais postal qui n'a pas permis uniquement de refaire notre hall avec le soutien financier de LA POSTE mais qui a permis tout simplement le maintien d'un service public dans le quartier Saint Laurent.

Le relais a été inauguré de manière officielle le 5 décembre, en présence de plusieurs personnalités. Ce moment a été aussi l'occasion de la remise d'un défibrillateur, don de la Mutualité Française Bourguignonne, à qui nous renouvelons nos remerciements.

Activités de la gouvernance :

Composition du Bureau (CA du 14 JUIN 2019)

Président : Jean-Louis BILLET

Vice-président : Thierry KEROGUES

Trésorier : Alain ASSELIN

Trésorier adjoint : Steevy LOUIS FRANCOIS

Secrétaire : Christiane PETIT

Le Bureau s'est réuni 13 fois sous la présidence de Jean-Louis BILLET, et 1 bureau à distance en juin, via la messagerie.

Le Conseil d'Administration, quant à lui, s'est réuni à 3 reprises, pour la validation du budget prévisionnel, et l'approbation des comptes, pour l'élection du nouveau Bureau, la présentation du projet social et toutes les décisions de son ressort (ouverture du centre de loisirs le mercredi, recrutement du personnel...).

Composition du Conseil d'Administration (AG du 14 JUIN 2019)

MEMBRES ELUS : Alain ASSELIN, Jean-Louis BILLET, Joëlle DIEZ, Josiane DUSART, Abderrahmane HAQI, Thierry KEROGUES, Steevy LOUIS FRANCOIS, Christiane PETIT et Andrée VIAL.

MEMBRES DE DROIT (voix consultative)

Le Conseil Départemental de la Nièvre, représenté par son président ou un conseiller départemental désigné à cet effet

Les maires des communes de l'ancienne communauté de communes Loire & Nohain

La Caisse d'Allocations Familiales de la Nièvre (C.A.F.)

La Mutualité Sociale Agricole (M.S.A.)

La Communauté de Communes Loire, Vignobles & Nohain, représentée par son président ou son représentant désigné à cet effet

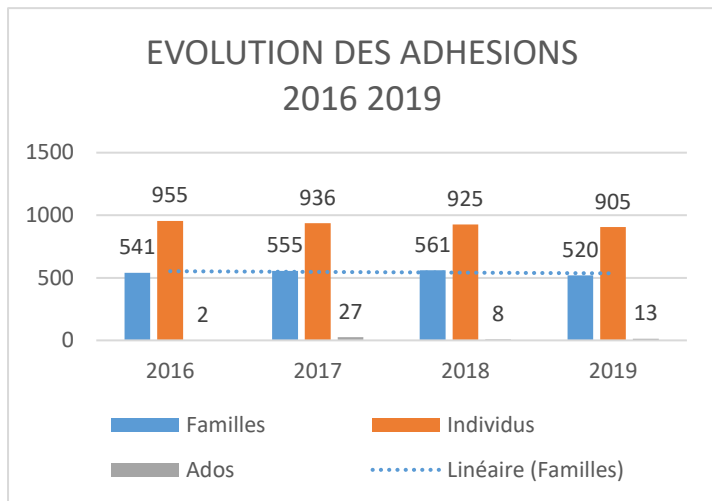
DIRECTION DE L'ASSOCIATION (voix consultative)

Nathalie COLLOT, directrice

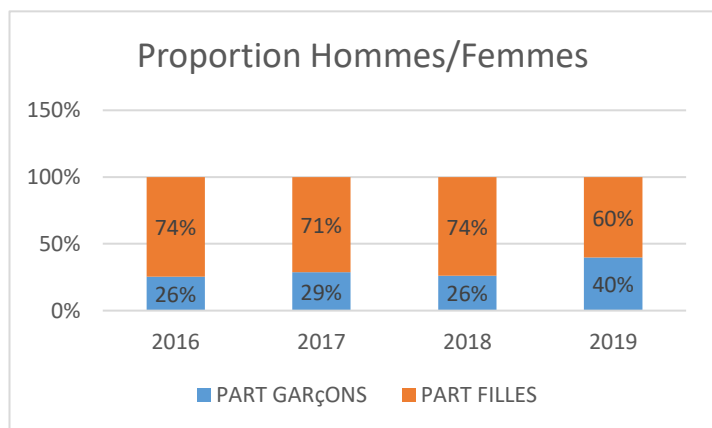
3. [RAPPORT D'ACTIVITES 2019](#)

Cette année nous présenterons notre bilan d'actions 2019 à partir de trois chiffres significatifs par secteur...

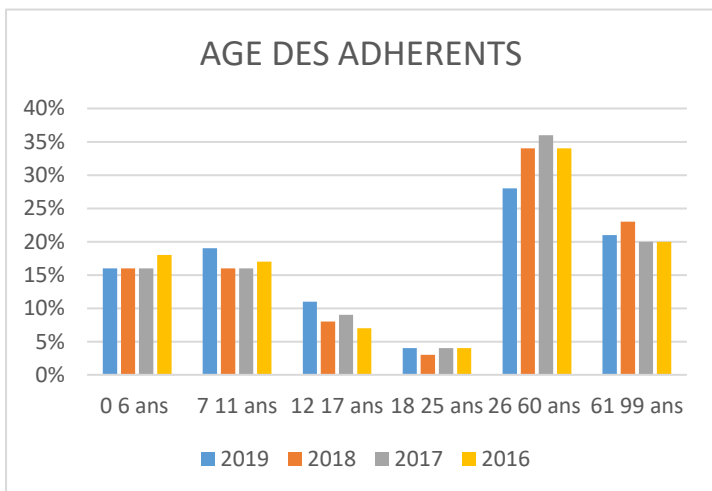
LES ADHERENTS



En 2019, nous enregistrons une légère diminution du nombre d'adhésions soit moins 2% par rapport à 2018. 520 familles ont adhéré ce qui représente 905 personnes – adultes enfants confondus.

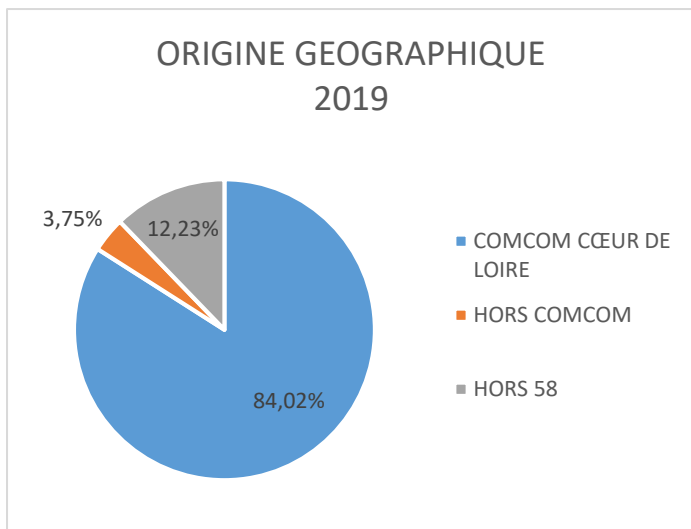


La répartition hommes/femmes a changé en 2019, puisqu'on enregistre une augmentation de la part des Hommes de 14 points. Cependant la proportion des Femmes reste majoritaire encore majoritaire à 60%.



En ce qui concerne les tranches d'âge, il y a une légère évolution vers un « rajeunissement ». Les adhérents mineurs (moins de 18 ans) représentent 46% en 2019 contre 40% en 2018.

On note une légère augmentation de la part des tranches d'âge de moins de 25 ans alors qu'il y a une diminution des tranches 26/60 ans et 61/99 ans.



84% des adhérents habitent la Communauté de Communes « Cœur de Loire ». Ce chiffre prend en compte le nouveau découpage de la nouvelle communauté de communes.

Il y a une augmentation de 3 points de la part des adhérents « Cœur de Loire », 81% en 2018.

On note par ailleurs, une diminution de la part des adhérents hors département soit 12.23% en 2019, contre 14% en 2018.

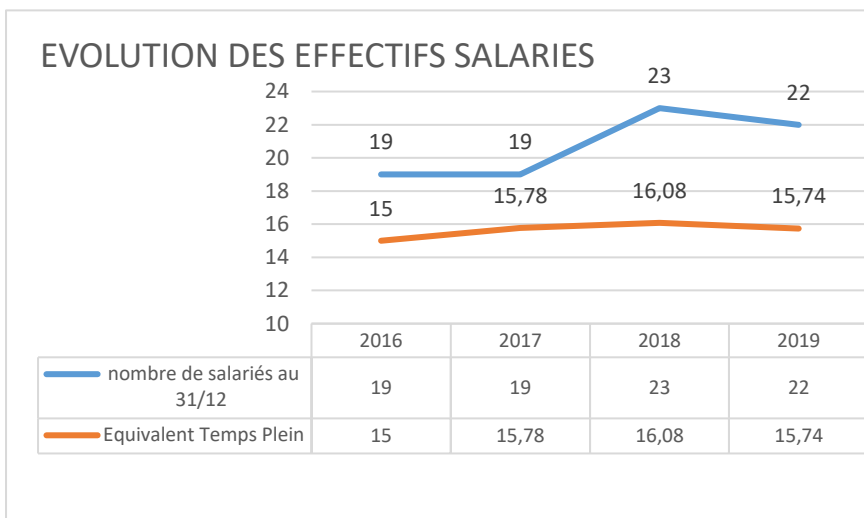
La part des habitants du quartier représente 14.20% et celle de Cosne sur Loire « hors quartier Saint Laurent » 47.14%.

Les habitants de Cosne sur Loire tous quartiers confondus représentent 61.34%.

RESSOURCES HUMAINES

1) Les salariés :

En 2019, les salariés permanents du Centre Social sont au nombre de 22 pour un équivalent temps plein (ETP) de 15.74. Par ailleurs, 7 saisonniers sont venus renforcer l'équipe pour la période estivale, soit l'équivalent de 0.70ETP.



En 2019, nous avons eu 3 départs :

Tiffanie LAHIRE, en CDI et employée depuis 7 ans au sein du multi accueil « Les lutins ».

Mireille LAGARDE, en CDI et employée depuis 7 ans au centre de loisirs 3/11 ans et Clas,

Simon LEBLANC, en CDD et employé au centre de loisirs 3/11 ans.

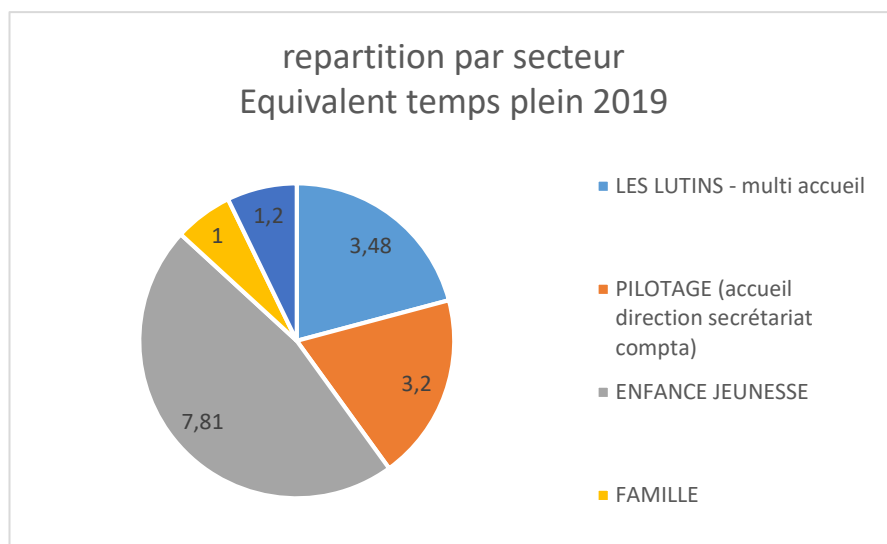
Pour le secteur du centre de loisirs, nous avons procédé à un **nouveau recrutement**, Angeline PRUDHOMME – animatrice, à temps partiel en CDD (emploi aidé) et un **renouvellement de CDD** Fiona PERREAU, à

temps partiel.

Pour le multi accueil, les lutins, le départ a été aussi compensé par la consolidation d'un contrat –pour Danaëlle GUILLAUMOT, transformation d'un emploi en CDD à temps partiel par un CDI à temps plein. Et afin de renforcer l'équipe pour l'accueil d'enfants en situation de handicap, Aïcha RAHMI s'est vu confier une nouvelle mission lui permettant de passer d'un temps partiel vers un CDI à temps plein.

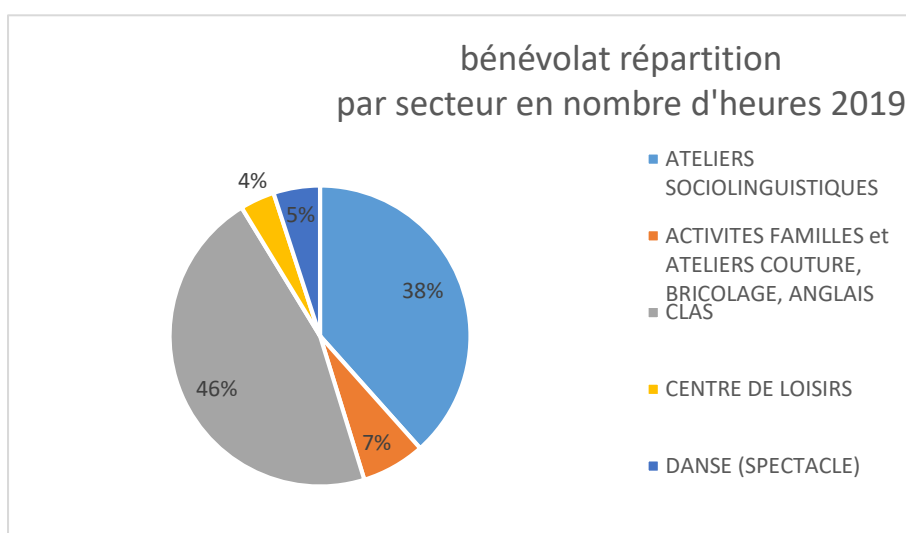
Un CDD renouvelé à temps plein pour Stéphanie BERTHÉ qui a pu prendre de nouvelles missions avec l'arrivée de LA POSTE, et dans le cadre du CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité), pour renforcer l'équipe dans le cadre de l'accueil des enfants en situation de handicap.

Par ailleurs, un service civique est venu renforcer l'équipe et a principalement œuvré au CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité), ainsi qu'à l'accueil de loisirs. Enfin, de nombreux stagiaires ont pu découvrir divers métiers au sein du Centre (multi-accueil, accueil de loisirs, administratif, entretien...) tout au long de l'année.



En ce qui concerne la répartition du personnel, nous pouvons noter que c'est le secteur de l'animation « enfance jeunesse qui emploie près de la moitié des ressources humaines. Puis vient « Les Lutins » avec 21 %. Ce sont là des secteurs qui exigent un taux d'encadrement important.

2) Les bénévoles :



La richesse du Centre Social tient également dans son activité bénévole. En effet, sans les bénévoles tout serait bien plus difficile !

41 bénévoles sont venus renforcer l'équipe salariale tout au long de 2019 pour un volume horaire de 1 828 heures.

Le secteur des Ateliers Sociolinguistique comptabilise 11 bénévoles qui ont assuré des cours de français individuels ou collectifs pour 42 apprenants. C'est le secteur le plus important en nombre de bénévoles.

3) Le personnel extérieur :

L'ADESS 58 (Groupement d'employeurs) a mis à notre disposition deux intervenants qui ont donné des cours tout au long de l'année : Mélanie pour la gymnastique et la Zumba, Ilona pour le stretching et le pilâtes et Carole pour la danse jazz, jusqu'à la rentrée 2019. Puisqu'elle a cessé l'activité en septembre au moment des inscriptions. Son départ n'ayant pas été anticipé, nous avons dû trouver rapidement une solution mais avons perdu de nombreux adhérents, notamment les adultes.

Vincent BALDI indépendant et intervenant depuis 2018, a repris une partie des cours de danse classique, danse moderne et danse initiation, enfin dernière arrivée, Isabelle DENIS ; intervenante indépendante a rejoint le secteur pour développer une nouvelle activité « fit'n'dance » et reprendre une petite partie des cours ado et adultes.

LE PILOTAGE

Le pilotage comprend la direction, la comptabilité, le secrétariat et l'accueil, soit cinq salariées pour 3,2 ETP.

Concernant la direction, l'année 2019 a été une année riche en expérimentations sur le terrain avec les équipes :

- en commençant par l'expérimentation de nouvelles pratiques pédagogiques dont la 1^{ère} partie de la formation a concerné toutes les équipes (enfance, petite enfance, ado, accompagnement à la scolarité...) et a associé les personnels d'entretien.
- la transformation du centre de loisirs vers un centre de loisirs émancipateur. Un formateur a accompagné les transformations sur le terrain avec l'équipe en avril, sous la forme d'un chantier école,
- la poursuite du travail en transversalité avec les responsables de secteur, sur des actions « hors les murs »
- le déploiement des animations « hors les murs », dans le quartier mais aussi en dehors du quartier : « bonhomme carnaval », tous à vélos, UFOSTREET, la cosnoise des jeux...
- la réalisation d'un porte à porte dans le quartier pour le projet « tous à vélos » menée avec Nièvre habitat, nous permettant des liens de proximité avec les habitants

Il faut également souligner dans le cadre de ces expérimentations tous azimuts...le rapprochement avec les acteurs locaux...Ainsi nous avons pu déployer nos actions en lien et avec les partenaires et acteurs locaux pour ces actions « hors les murs » dans le quartier : Mairie de Cosne sur Loire, Médiathèque, CCAS et PUSL avec le local jeunes, Nièvre Habitat...la mission locale.

A souligner le travail de coordination qui a été entamé par le délégué interministériel chargé des politiques de la ville –David SIMON- qui a permis le rapprochement des acteurs locaux et la mise en place d'actions en commun sur le quartier Saint Laurent pendant l'été 2019 (tous à vélos, ufostreet).

Année riche mais difficile sur la partie comptabilité et secrétariat, puisqu'après le départ de la directrice adjointe en 2018, le pilotage a été « amputé » de 0.4 ETP soit presque 15h semaine. Marie Ange GARSZTKA qui remplace Pascale Nerot a pris son poste à mi-temps alors que précédemment il y avait un temps plein.

La clôture des comptes réalisée en 2019 a été particulièrement difficile, c'est pourquoi le Bureau a décidé de confier la clôture des comptes 2019 à un cabinet comptable à partir de 2020. Ainsi nous avons été accompagnés par CERFRANCE pour la clôture des comptes 2019, et l'ensemble de la comptabilité a été transféré à CERFRANCE sur l'exercice 2020.

Au regard des retards accumulés, la situation au niveau gestion RH et administrative reste très tendue et le pilotage fragilisé.

Année difficile d'autant plus que les dossiers en cours restent à gérer et qu'il y a des nouveaux chantiers à prendre...

Ainsi, pour clôturer sur le pilotage, il y a eu la poursuite :

- du « Zoom RH » (audit des ressources humaines) par le cabinet F.CUEL financé par le DLA,
- du travail en partenariat avec le CD58, la médiathèque et les centres sociaux.. pour favoriser l'accès au numérique et nouveau fin 2019, et mise en place d'ateliers hebdomadaires par lecd58 (voir paragraphe accueil).
- La poursuite du travail avec les centres sociaux du territoire et la communauté de communes « Loire, Vignobles & Nohain » : parentalité, séjour mer, ...

Parmi les nouveaux chantiers :

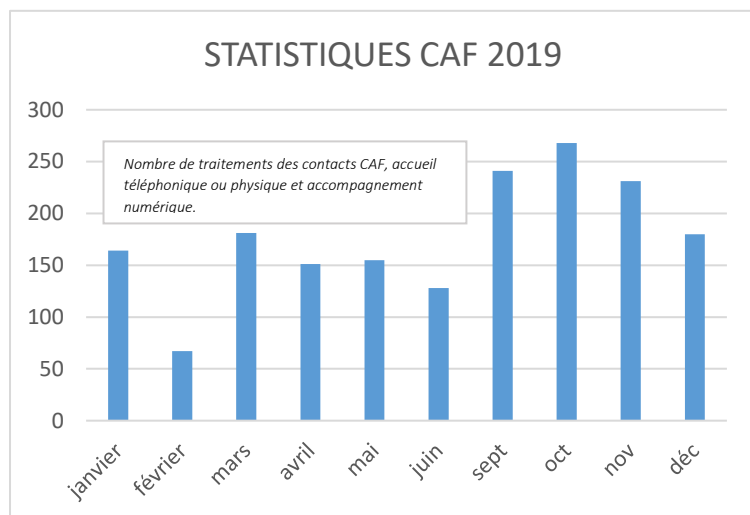
- la rénovation de l'accueil qui a été mené pendant l'été et s'est prolongé à la rentrée pour pouvoir accueillir LA POSTE.
- L'étude et l'organisation de comités de pilotage pour la valorisation du CLAS et du centre de loisirs périscolaire auprès des élus locaux pour l'obtention d'un soutien financier supplémentaire. Il s'agit en effet d'actions qui ne s'équilibrent pas financièrement malgré l'utilité sociale et la fréquentation.

L'ACCUEIL

L'accueil et le secrétariat administratif est assuré par trois salariées, Laëtitia et Soumia, et depuis le mois d'octobre, Stéphanie. Outre les services habituels rendus par les personnels d'accueil, la diffusion des informations, l'orientation des visiteurs et/ou usagers, etc... Elles assurent le point relais CAF (voir ci-dessous), la gestion du planning des salles pour les permanences. Depuis 2017, la gestion du planning d'emprunt du minibus et depuis 2019, le relais de la Poste.

Par ailleurs, les adhésions au Centre et inscriptions pour tous les ateliers de bien-être (gymnastique, stretching, pilâtes, yoga, sophrologie...), de danse (initiation, éveil, classique, contemporain et jazz), de mémoire, de tricot/couture, d'Anglais et sociolinguistiques sont réalisées auprès d'elles également. Autant dire qu'elles sont très sollicitées tout au long de l'année.

Point relais CAF



Depuis 2016, le Centre Social se charge du secrétariat des permanences Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et est chargé d'une mission de « Point relais CAF ».

Il s'agit, en particulier, de guider le public CAF pour les démarches sur caf.fr.

Ce ne sont pas moins de 2065 contacts qui ont été comptabilisés en 2019, soit une progression de plus 17% par rapport à 2018. Néanmoins nous avons ouverts davantage de jours par rapport à 2018 (190 jours contre 166 en 2018 hors été).

En moyenne nous enregistrons 10.8 contacts par jour.

Nous notons en particulier une augmentation des accompagnements numériques. Nous avons ainsi comptabilisé 451 accompagnements en 2019, contre 332 en 2018 sur le CAF.FR.

A noter qu'en juillet et en août nous n'avons pas comptabilisé les contacts.

L'accès au numérique : pour bon nombre d'utilisateurs l'accès au numérique reste compliqué. Les raisons sont diverses. Il peut s'agir du manque de matériel, d'un problème d'accès au réseau Internet, d'un manque de formation, voire d'un manque de confiance pour faire soi-même. L'ensemble de ces difficultés entraîne une plus grande implication des accompagnants sur l'ordinateur mis à disposition. Les chargées d'accueil du Centre notent également une complexification des demandes et sont confrontées à des cas de figure de plus en plus spécifiques. Elles renvoient alors sur les permanences CAF mais le carnet de RDV se remplit rapidement et les dates sont de plus éloignées dans le temps. Il semblerait que l'étude d'une présence plus importante de la permanence soit pertinente au regard des besoins observés sur le territoire.

Nouveau en 2019 – ouverture du relais postal. Le relais postal urbain a ouvert aux mêmes horaires d'ouverture que le centre social et culturel, c'est à dire du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Une large amplitude horaire afin de permettre aux habitants d'avoir un service le mieux adapté à leurs besoins.

Le guichet postal permet aux usagers d'effectuer toutes les actions relatives au courrier (achat de timbres, envoi de lettres recommandées...) Il a ouvert le 21 octobre 2019. Afin d'assurer ce service supplémentaire sans nuire à la qualité de l'accueil du public, un renfort de l'équipe est assuré avec la présence de Stéphanie BERTHE.

Les autres services : on peut trouver des organismes qui ont leur antenne au Centre et sont ouverts tous les jours, comme la Chambre d'agriculture, soit ouverts régulièrement (une à deux fois par semaine) comme le Centre de planification et d'éducation familiale. On peut également trouver des organismes qui ont des permanences régulièrement ou ponctuellement, le Service Pénitentiaire d'insertion et de probation (S.P.I.P.), les visites médicales pour les permis de conduire de la sous-préfecture, les visites médicales de la Mutuelle Sociale Agricole (M.S.A.).

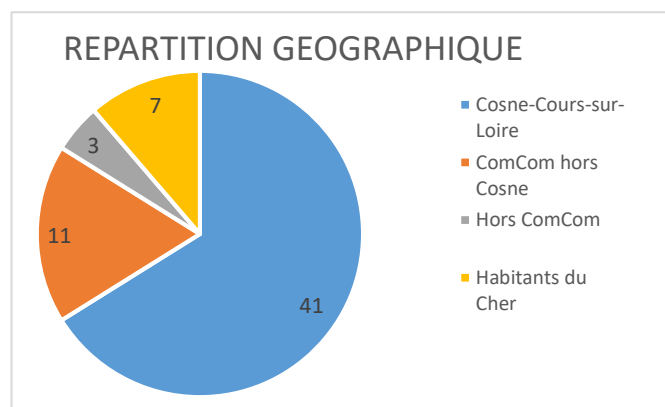
Enfin, des ateliers sont organisés par des organismes partenaires, comme les ateliers numériques du Conseil Départemental et les ateliers de prévention santé seniors Bourgogne de la Fédération des Centres Sociaux de la Nièvre.

En 2019 – nous n'accueillons plus les permanences de l'A.N.P.A.A. (Centre de soins en addictologie) dans nos locaux. En effet nous ne pouvions plus répondre à leurs besoins en termes de locaux et de fréquence.

Nouveau – les ateliers numériques hebdomadaires – mis en place par le service numérique du conseil départemental ont débuté en octobre 2019. Tous les vendredi un animateur numérique est présent, et peut ainsi accompagner sur mesure et mettre en place des ateliers selon le niveau et les attentes du public. Nous n'avons pas encore assez d'expérience pour analyser les résultats de cette expérience.

Enfin les locations de salles : outre les locations de salles ou bureaux faites par les organismes dont on vient de parler, des salles sont également réservées pour le yoga, la sophrologie, le qi gong, le yoga du rire, la danse, etc... Les associations telles que ASCALI, l'INFA, VIE LIBRE, Mots pour Maux d'Enfants, les médaillés militaires, etc... nous réservent également régulièrement des salles pour leurs activités.

LE MULTI-ACCUEIL « LES LUTINS »



Durant l'année 2019, nous avons accueilli 70 enfants, chiffre légèrement en baisse par rapport à 2018 (83) chaque année. Pour 44% des familles, cet accueil est plus un choix de partage de moments collectifs que de réels besoins de mode de garde. En effet, sur les 70 familles, 31 d'entre elles sont composées d'au moins un parent sans emploi. Notre service « Multi-accueil » trouve ainsi toute son identité dans le rôle de « halte-garderie » que nous proposons.

Le nombre d'heures réalisées (17386h en 2019) est en baisse par rapport aux années précédentes : globalement les enfants restent moins longtemps sur la journée. Cependant nous avons noté un rebond en septembre mais qui n'a pas suffi pour rattraper la baisse constatée pendant l'été et le 1^{er} trimestre.

Notre tarif moyen est de 0,76 € de l'heure. Depuis 2019, la CAF a mis en place une aide financière appelée « bonus mixité » pour les structures dont les participations des familles sont faibles (liées à des ressources faibles). Nous avons ainsi bénéficié d'une bonification à hauteur de 800€ par place et par an en 2019 soit 14 400€.

On note la présence d'une animatrice petite enfance, arrivée en mai 2017 en renfort d'équipe pour l'accueil d'enfants en situation de handicap, qui a pu être maintenue en 2019.

Enfin, Tiffanie LAHIRE assistante petite enfance en CDI depuis 7 ans a souhaité quitter son poste pour développer sa propre activité. Pour maintenir l'équipe, le poste de Danaëlle GUILLAUMOT a été pérennisé sur un temps plein, et Aïcha RAHMI a intégré l'équipe sur un temps partiel, lui permettant de bénéficier d'un temps plein.

A noter, le travail d'étude et de rapprochement avec l'équipe petite enfance de la communauté de communes...

L'ANIMATION - L'ACCUEIL DE LOISIRS

C'est le secteur le plus important en termes de ressources humaines.

Quelques chiffres (voir tableau ci- après) : on note un accroissement de la fréquentation par le nombre d'heures réalisées sur toutes les périodes de vacances ainsi que pour les mercredis. Pour ce dernier on passe ainsi de 7 886.5 heures réalisées à 12 336 heures en 2019. Notons qu'au total c'est 296 enfants inscrits sur l'année et 152 enfants inscrits sur l'été.

| Accueil de loisirs 3 – 11 ans en chiffres | | | | | | | | | | | | | |
|---|-----------------------------------|---------|--------|-----------------------|-----------------------------|--------------------------|--------|-----------------------|--|--------------------------------|--------|-----------------------|---------------------------------|
| <i>Nb inscrits sur l'année hors séjours</i> | <i>Nb d'heures fonctionnement</i> | | | <i>Nb de mois</i> | <i>Nb de jours</i> | <i>Présences totales</i> | | | <i>Nb ou % originaires Cosne/Loire</i> | <i>Nb ou % originaires ZUS</i> | | | <i>Filles</i> <i>Garçons</i> |
| 296 enfants de 3 à 11 ans | 987 heures | | | 12 | 94 | 41168.15h | | | 205=69.26 % | 48=16.22% | | | F = 137 G =159 |
| Période | 2017 : 84 jours d'ouverture | | | | 2018 : 94 jours d'ouverture | | | | 2019 : 94 jours d'ouverture | | | | |
| | Nb d'inscrits | | | Nb d'heures réalisées | Nb d'inscrits | | | Nb d'heures réalisées | Nb d'inscrits | | | Nb d'heures réalisées | |
| | Total | Garçons | Filles | | Total | Garçons | Filles | | Total | garçons | Filles | | |
| Sur l'année hors séjour | 253 | 135 | 118 | 27427.50 | 270 | 151 | 119 | 31886 | 289 | 157 | 132 | 35670.50 | |
| Mercredis | 196 | 110 | 86 | 7886.50 | 146 | 84 | 62 | 9307 | 177 | 99 | 78 | 12336 | |
| Vacances d'hiver | 84 | 44 | 40 | 3202.50 | 88 | 54 | 34 | 3521.75 | 96 | 56 | 40 | 3654 | |
| Vacances de printemps | 97 | 52 | 45 | 3590 | 97 | 56 | 41 | 3842.50 | 107 | 60 | 47 | 3702.50 | |
| Vacances d'été | 117 | 73 | 74 | 9273.50 | 133 | 73 | 60 | 12087.75 | 152 | 83 | 69 | 12108 | |
| Vacances de toussaint | 87 | 50 | 37 | 3418 | 94 | 51 | 43 | 3127 | 81 | 42 | 39 | 2738.50 | |
| Vacances de Noël | | | | | | | | | 15 | 11 | 4 | 171.50 | |
| Séjours | 39 | 17 | 22 | 2100 | 26 | 14 | 12 | 1560 | 16 | 5 | 11 | 960 | |

Parmi les faits marquants...il y a eu la formation de toute l'équipe « Vers un ALSH émancipateur ». L'organisation et le fonctionnement du centre de loisirs a été transformé...A ce jour, des réajustements sont faits en fonction des observations.

A l'heure où nous écrivons ce bilan, les conclusions et les observations sur cette expérimentation ne sont pas finalisées. Nous prévoyons la réalisation d'un diagnostic dans le cadre de la charte qualité des accueils de mineur (dispositif CAF et DDCSPP) pour observer les changements et apporter des ajustements.

Enfin, il est important de rappeler que le secteur périscolaire à savoir l'accueil de loisirs du mercredi reste un point de fragilité dans ce secteur enfance. En effet, nous n'avons pas trouvé de solutions financières pour pérenniser ce Service qui reste menacé. C'est donc un chantier pour 2020.

Le secteur des ados...quant à lui a connu une transformation également en 2019, puisqu'il était une priorité pour le Bureau et le CA. L'objectif étant d'apporter une stabilité de l'équipe. En effet, le turn over des animateurs jeunesse et les difficultés connus en 2018 dans le quartier nécessitaient de construire une équipe solide qui puisse « s'ancrer » sur le territoire...

Ainsi depuis fin 2018, l'arrivée d'un nouvel animateur, Alexandre FELDER, et fin 2019, d'une nouvelle animatrice Majdeline OURABINE nous a permis de construire une équipe mixte avec une feuille de route « ambitieuse... » afin de faire évoluer le programme et attirer de nouveaux jeunes, particulièrement pour l'été 2019.

Le secteur jeunesse a été ouvert sur plusieurs temps durant les vacances scolaires, appelés « temps extrascolaire », à cela, on peut ajouter les mercredis, vendredis et samedis durant les périodes scolaires, ce qui représente 10h par semaine.

Au cours de cette année 2019, plusieurs activités phares ont eu lieu au sein du secteur Jeunesse :

- Février 2019 : Journée au Spoon Center, Escape Game
- Avril 2019 : Caravane du Sport, Journée Intercentre
- Été 2019 : Camp Ados à Pouilly, Journée au PAL, Paddle, Séjour Mer, Fun Sport, Raid Sportif, Caravane du Sport, Randonnées VTT, Soirée Barbecue, Piscine
- Septembre 2019 : UFOSTREET
- Octobre 2019 : Murder Party Intercentre, Paris Games Week, Futsal, Création d'un grand jeu, Caravane du Sport, Cuisine.

Depuis l'arrivée de la nouvelle équipe d'animation en décembre 2018, le taux de fréquentation ne cesse d'évoluer sur les temps de vacances scolaires. C'est un peu plus « poussif » sur les temps périscolaires.

C'est pourquoi, l'équipe s'est attelée à aller à la rencontre des jeunes... Le « Hors les murs » :

Pour ce qui est du projet autour des actions « hors les murs ». Le secteur jeunesse cherche à dynamiser et étendre son activité. Ainsi, début 2019, des contacts ont été établis avec les collèges et lycées de Cosne, notamment pour la diffusion d'informations. Mais aussi pour pouvoir être en lien avec les publics concernés, à savoir les collégiens et les lycéens. Pour ce qui est de communiquer avec les jeunes, le collège René Cassin a pu nous recevoir afin de mettre en place des interventions à destination du public. C'est en Novembre 2019 que cela a pu se faire concrètement. L'équipe du secteur jeunesse est entrée en contact avec plus de 300 collégiens pour leur distribuer un questionnaire. Ainsi, quelques chiffres clés en sont ressortis :

- 361 participants
- 148 jeunes résidents à Cosne
- 65 % des élèves ne connaissent pas le Centre Social et Culturel
- 45 % aimeraient découvrir le Secteur Jeunesse du Centre Social et Culturel
- 60 % des collégiens pensent pouvoir se rendre au Centre Social et Culturel

Depuis l'analyse de ce questionnaire, 3 interventions ont été menés pour rencontrer les jeunes.

Analyse globale...

L'année 2019 du secteur jeunesse a été riche en changement pour les jeunes, mais aussi pour le personnel du Centre Social et Culturel. En effet, avec le recrutement d'Alexandre FELDER au poste de Responsable du Secteur les jeunes ont connu un premier changement, malgré le fait que Majdeline OURABINE était déjà en place auparavant, elle

n'était pas présente depuis assez longtemps pour générer un vrai lien de continuité. En effet, sa mission première était d'encadrer l'ALSH, et non le secteur jeunesse. De plus, en arrivant courant décembre, il était difficile d'annoncer aux jeunes les changements en cours.

Aussi, il est important de prendre en compte le fait que le public présent sur les temps d'accueil périscolaire (mercredi, vendredi, samedi hors vacances scolaires) n'est pas le même que sur les temps d'accueil extrascolaire (vacances scolaires). Ce qui génère une difficulté supplémentaire pour créer du lien et mettre en place des projets. De ce fait, et afin de rencontrer plus de jeunes, le secteur jeunesse a dû attendre les vacances scolaires d'été pour rencontrer un noyau de jeunes plus important. C'est à partir de cette période que tout a pu commencer à se mettre en place. En commençant par les taux de fréquentation, les chiffres de présence ont triplé, passant de 7 à un peu plus de 20 jeunes inscrits. Depuis, les chiffres sont constants et encourageant pour le développement de projet au sein du Secteur Jeunesse.

Depuis la rentrée 2019, les chiffres ont donc augmentés pour les accueils extrascolaires, cependant les temps périscolaires rencontrent toujours des difficultés. ...c'est donc sur ce « chantier » aussi de l'accueil jeune que l'équipe va se pencher.

L'ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE (CLAS)

Nous rappelons que le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité est un dispositif national encadré par une charte qui vise à apporter à l'enfant des ressources et un appui qu'il ne trouve pas dans son environnement social ou familial, dans le but de s'épanouir et réussir à l'école.

L'équipe est constituée d'un référent famille qui coordonne les actions avec deux animatrices, un jeune en service civique et cinq bénévoles. Elle a accueilli 27 enfants de primaire les lundis, mardis, jeudis et vendredis hors périodes de vacances scolaires.

L'incertitude du financement et le resserrement du cadre de financement de la CAF, nous a amené à organiser un comité de pilotage qui nous a permis d'obtenir le soutien substantiel de la mairie de Cosne sur Loire.

A noter en 2019 :

- La continuité et un énorme travail de fond du projet CLAS (stabilité du projet global, base du projet, partenariat, formation, réunions d'équipe, nouvelle stratégie d'accueil, projet pédagogique et d'animation, atelier parents-enfants, rencontres parents-enfants-accompagnateurs, redécoupage des séances (changement de rythmes scolaires depuis septembre 2018, travail auprès des parents et posture de l'accompagnateur, informatisation...).
- Partenariat avec les écoles de plus en plus grandissant : développement de projets communs, rencontres et échanges réguliers, présence de 5 (contre 3 l'année dernière) institutrices lors des rencontres parents-enfants-accompagnateurs.
Réalisation d'un questionnaire sur la coopération école ↔ famille avec les écoles-collège du quartier dans le cadre d'une formation action avec la Caf.
- Participation au festival littérature Jeunesse de la médiathèque intercommunale (création d'un jeu de société autour des mots)
- Co-animation de projets d'école : café des parents les 1ers lundis de chaque mois à l'école PMC et 1ers vendredis de chaque mois à Franc Nohain ; accueil de nouvelles familles à l'Amicale de l'école.
- L'équipe évolue aussi dans sa pratique pédagogique, se constitue des outils pédagogiques adaptées au fil des formations.... Une équipe investie dans le projet, motivée, qui se sent reconnue dans leurs fonctions, mais où il manque la présence d'un accompagnateur professionnel pour les épauler face à cette année scolaire énergivore.

Enfin, globalement, un bon niveau de satisfaction exprimée lors des rencontres parents-enfants-accompagnateurs et réunion de coordination.

Ce secteur malgré son utilité ne trouve pas son équilibre financier et nécessite de revoir les modalités de financements à termes...

LE SECTEUR FAMILLE

A la manœuvre de ce secteur, Grégory est entouré d'une équipe de bénévoles très active.

Son champ d'actions a été très large en 2019 et avec une évolution dans la méthodologie et le type d'actions.

Ainsi, on remarque une multiplication des animations « hors les murs » et d'accès libre (sans condition...) ouvertes à un public plus large. Et simultanément un travail en lien avec d'autres partenaires et acteurs locaux, permettant ainsi de mixer des publics ou de mutualiser des compétences (médiathèque) et des moyens en faveur du public.

Ainsi, on notera que la traditionnelle fête de quartier, très énergivore, a été remplacée par plusieurs événements qui ont séduits un plus large public et en valorisant le quartier.

- La cosnoise des jeux initiative portée avec la médiathèque intercommunale.
- "Tous à vélo" projet organisé l'été 2019, porté avec le PUSL et le CCAS de Cosne sur Loire, Nièvre Habitat
- Les Ateliers de fabrication du Bonhomme carnaval pour la ville de Cosne Cours Sur Loire.
- Et la participation au "fest'in saint laurent" ...événement organisé par NièvreHabitat.

L'organisation d'événements ponctuels mais d'envergure...pour les familles :

- La traditionnelle chasse aux œufs qui a permis de rassembler 144 participants. On le voit cet événement familial rencontre toujours autant de succès.
- La sortie au zoo de Beauval qui a emmené 65 personnes...

A côté des événements ponctuels, il y a la mise en place d'ateliers réguliers durant l'année, permettant de faire du lien avec les familles et de les accompagner dans leurs questionnements. Et les aider à traverser des difficultés éducatives, sociales, économiques...

- Accueil des ateliers du RPAM permettant d'accueillir en plus des assistants maternels, des parents (puisque il n'existe plus d'ateliers parents-enfants).
- Nouvelle expérimentation d'ateliers parents-enfants 3-17 ans avec le Conseil Départemental 2 fois par mois avec 2 nouvelles éducatrices. Arrêt de leur présence sur le 2nd semestre. Périodicité de ces ateliers à revoir pour la suite (1/mois).
- Pause-café des habitants avec une participation de 13 personnes en moyenne.

Il y a également l'organisation d'actions de prévention santé tout au long de l'année ; avec la CPAM, tabac avec le GISA58...l'ARS et la FD 58 "les petits déj santé" .

Et enfin depuis 4 ans, le travail en lien avec les référents familles des centres sociaux de Donzy et Pouilly - Mois de la Parentalité : projets mutualisés avec les services communautaires et les Centres sociaux de Donzy et Pouilly. En 2019, Pouilly a porté le projet avec comme thématique « la place des papas ».

LES ACTIVITES CULTURELLES

La danse...cette année le spectacle de danse a donné à voir une « évolution » avec thème affirmé et un mélange des styles.

Ainsi, comme chaque année, c'est le samedi 22 juin que la saison 2018 2019 a été clôturée par un spectacle de danse qui a remporté un franc succès.

« Ma différence : Pour bien vivre ensemble soyons riche de nos différences »

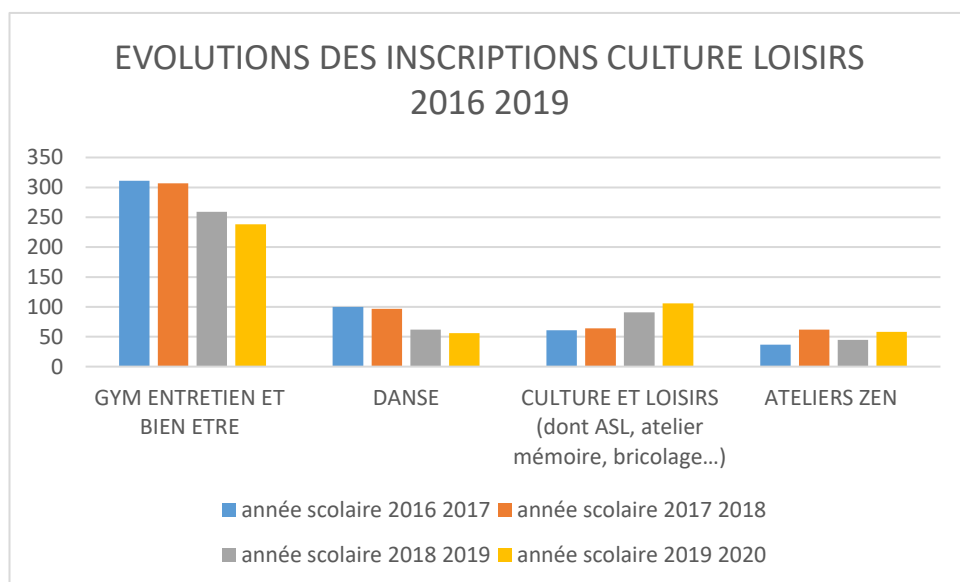
Nouveauté cette année puisque le cours de Zumba de Mélanie, s’est mêlée au spectacle... ce n’est pas moins de 85 danseurs de tous âges qui sont montés sur scène. Cinq salariés et treize bénévoles ont œuvré en amont et pendant la manifestation pour que tout se déroule au mieux. La sonorisation a été assurée par M. GUDIN.

4 professeurs : Mélanie, Carole, Vincent, Laetitia et 7 disciplines : Eveil, initiation, classique, jazz, zumba, contemporain, moderne).

Ce n’est pas moins de 280 spectateurs qui ont eu la joie de découvrir les différents tableaux et le final offerts par nos 4 quatre professeurs et intervenants et les 85 danseurs...

Parmi les activités culturelles, en 2019, nous avons accueilli des nouveaux ateliers :

- Le fit’n’dance avec Isabelle DENIS,
- Un atelier bricolage avec Serge Hartung.
- Et le retour du qi gong avec Corinne CAPELLI et un atelier de gym douce en accès gratuit.



Le graphique ci-dessus montre l'évolution des inscriptions suivant les types d'ateliers au fil des années scolaires.

« La gym d’entretien et bien être » est composé de : gymnastique douce, stretching, et pilâtes.

« La danse » : éveil à la danse, danse moderne, zumba et fit’n’dance.

« Culture et loisirs » : ASL (atelier socio linguistique il s'agit des cours de français pour les étrangers), et les ateliers

mémoire, anglais, atelier et couture et tricot.

« Ateliers zen » : sophrologie, qi gong, yoga et relaxation.

ZOOM sur les **ateliers sociolinguistiques** (ASL) qui sont une particularité du Centre Social. Il s’agit principalement de cours de français langue étrangère tout niveau. Le secteur est coordonné par Joëlle DIEZ qui assure le lien entre les apprenants et l’équipe de 11 bénévoles qui dispensent les cours. Elle assure également l’accueil et l’évaluation des nouveaux apprenants. Ces derniers sont ensuite orientés selon leur niveau et leur disponibilité vers des cours collectifs et/ou individuels.

- 42 apprenants en 2019 nous n’avons pas relevé cette année les différentes nationalités. Mais pour rappel en 2018, nous avons 22 nationalités.

21% sont des hommes et 82% des femmes.

Notre volonté est d’apporter un soutien aux bénévoles, et faire reconnaître et valoriser ce secteur parfois méconnu du centre social. En 2019, nous avons souhaité rechercher des formations pour les intervenantes bénévoles nouvelles et pas.

Ainsi, fin 2019, un rapprochement avec le secteur « dispositif linguistique » de la fol (fédération des œuvres laïques) s’est fait afin d’étudier les possibilités d’actions communes.

3° résolution : Approbation des rapports « moral » et d'activités 2019.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Résultat : L'assemblée générale approuve à l'unanimité les rapports « moral » et d'activités 2019.

Monsieur BILLET passe la parole à M ASSELIN mais souhaite le remercier pour les nombreuses années passées au sein du centre social en tant que trésorier. Etant nouvellement élu municipal – commune de Saint Loup - il n'a pas souhaité poursuivre son mandat mais accepte de rester membre du CA.

4. [RAPPORT FINANCIER 2019](#)

Rapport de gestion de l'année 2019

Présenté et approuvé en CA du 30 juin 2020

En préambule, je vous informe que nos comptes ont été certifiés par notre commissaire aux comptes ETC AUDIT.

Introduction et rapport du trésorier

| | |
|-----------------------------------|------------|
| Total des produits d'exploitation | 671 594 € |
| Total des charges d'exploitation | 694 309 € |
| Résultat d'exploitation | - 22 715 € |
| Résultat financier | + 2 803 € |
| Produits exceptionnels | 15 393 € |
| Charges exceptionnelles | 11 008 € |

Résultat de l'exercice 2019 s'élève donc à - 15 526,70 €

Cette année encore a été difficile puisque le résultat de l'exercice est déficitaire. Cependant, les décisions qui ont été prises en 2018, et les efforts réalisés pour faire des économies et rechercher des nouvelles ressources semblent « payer ».

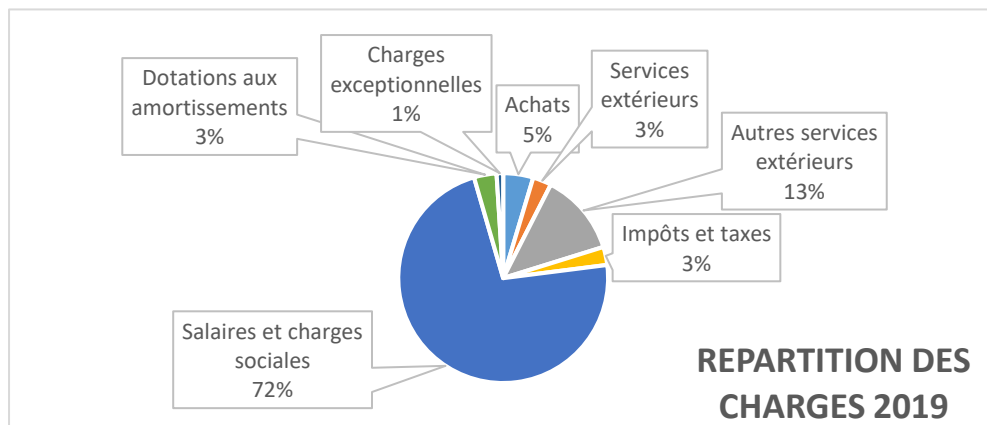
En effet, le résultat, même s'il est déficitaire, est diminué de 60 % par rapport à celui de 2018.

Il faut aussi souligner que 2019 a été une année de transition en termes de comptabilité puisque la comptable a dû réaliser le même travail que les années précédentes mais avec un temps partiel. La clôture des comptes 2018 a été particulièrement difficile pour l'équipe de direction et le Bureau. C'est pourquoi, en 2019, décision a été prise de déléguer la clôture des comptes au cabinet comptable CERFRANCE (choisi parmi trois offres).

Malheureusement, le confinement et la charge de travail administrative qui s'en est suivi (déclaration de l'activité partielle, suivi des affaires courantes pendant le confinement avec du personnel réduit, ...) n'a pas permis d'organiser la clôture des comptes dans de bonnes conditions et surtout dans des délais normaux.

En 2020, nous avons choisi de transférer non seulement la clôture des comptes, mais également toute la comptabilité à CERFRANCE comme évoqué lors du conseil d'administration du 19 novembre 2019. Nous espérons ainsi stabiliser ce poste, qui est devenu de plus en plus technique et énergivore, mais indispensable pour gérer le Centre Social, non seulement dans son quotidien, mais également pour faire de la prospective. Nous espérons ainsi pouvoir regarder les comptes et bilans sous plusieurs angles pour qu'ils puissent véritablement être au service du projet social et non l'inverse.

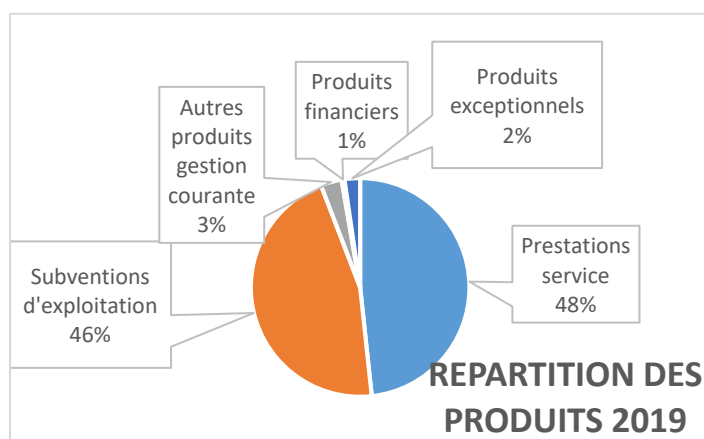
1. Analyse du compte de résultat 2019



Les charges ont globalement diminué de 0.97 % et les produits ont, quant à eux, augmenté de 4.54 %.

Si on examine les charges, nous pouvons constater que salaires et charges sociales représentent 71.61 % de nos dépenses totales. En effet, certaines de nos activités (le Multi-accueil et l'accueil de Loisirs) nécessitent un taux d'encadrement requis par les organismes de tutelle auquel nous devons nous conformer.

Les frais de logistique (eau, électricité, chauffage, assurances, travaux et entretien du bâtiment, frais postaux et de télécommunication...) pèsent sur nos charges de fonctionnement à hauteur de 72 814 € en 2019, soit 10,5 %.

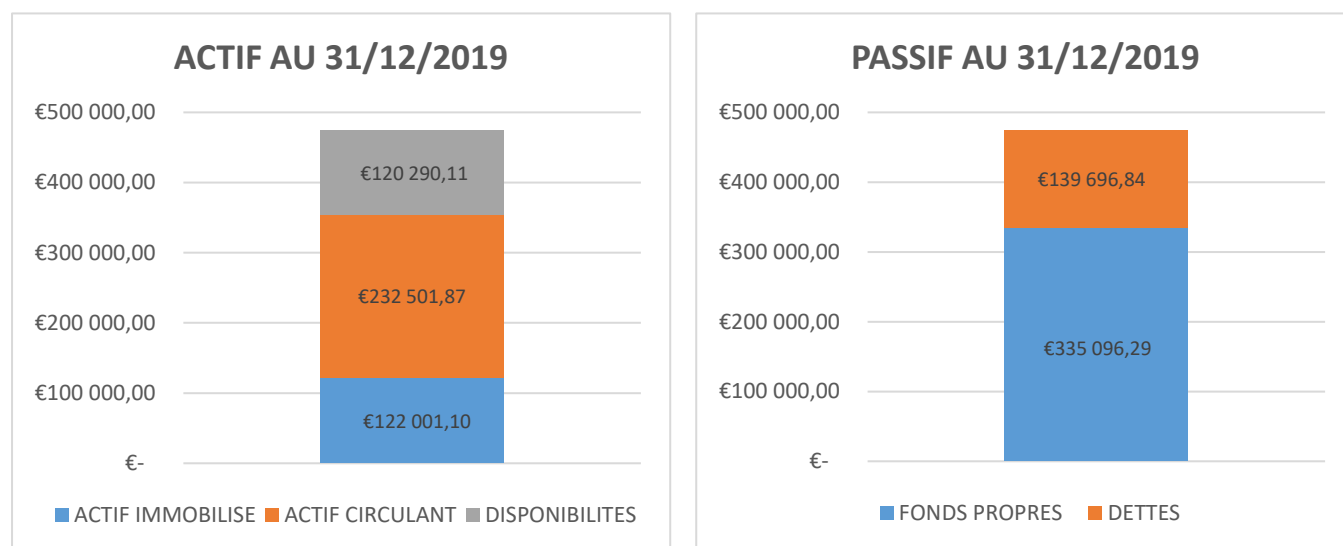


Du côté des produits, la participation des usagers (ateliers bien-être et culture, multi-accueil « Les Lutins », accueil de loisirs), les cotisations, les dons, ainsi que les locations consenties, représentent 13.59 % de nos produits.

Dans les autres produits, nous avons, à parts égales les prestations de services émanant de la CAF à hauteur de 48 % et toutes les subventions émanant de l'Etat, de la région, du département, de la Communauté de Communes « Cœur de Loire » et des villes de Cosne et Myennes.

Enfin, nous avons fait réaliser travaux de réfection et d'aménagement de l'accueil en 2019, totalement financés par La Poste à hauteur de 20 000 € afin d'ouvrir un Relais postal au Centre, suite à la fermeture de l'annexe postale du quartier Saint-Laurent. Nous mettons à disposition notre personnel d'accueil pour recevoir le public et répondre à leurs attentes dans ce domaine et percevons en contrepartie une aide de 1 178 € tous les mois depuis mi-octobre.

2. Analyse du bilan 2019



Le bilan fait apparaître une augmentation significative des créances pour 30 892.58 €. Une part importante de celles-ci correspond aux subventions notifiées mais non encore perçues par le Centre fin 2019. Le reste provient d'impayés ou de retards de paiement d'usagers pour un montant de 56 218 €. Ce problème récurrent doit nous interroger et peut devenir inquiétant pour notre trésorerie, même si cette dernière montre une image plutôt favorable en fin d'année, avec des disponibilités à hauteur de 120 290 €.

Au passif, nos dettes sont toutes des dettes à court terme et concernent principalement des factures fournisseurs pour 40 501 € et des dettes sociales (charges salariales pour 56 759 €) qui ont toutes été payées début 2020.

Des orientations pour 2020

Pour 2020, il faudra tout d'abord poursuivre le renforcement du secteur comptabilité pour aider les équipes à améliorer le suivi et le pilotage de leur secteur respectif, d'autant plus qu'il devient indispensable de pouvoir affiner les résultats et rendre plus performante l'analyse par secteur. Certains secteurs, comme les ateliers « Culture/bien être », s'autofinancent par la participation des usagers tandis que d'autres secteurs ne trouvent pas l'équilibre malgré leur utilité sociale. C'est le cas de l'accueil périscolaire ou du CLAS (Accompagnement à la scolarité).

Par ailleurs, certaines ressources, comme les locations de salles, ne suffisent plus pour financer les travaux d'entretien du bâtiment.

Conclusion

Ayant décidé de m'investir dans ma commune en me présentant aux élections municipales, je me vois dans l'obligation de quitter le poste de trésorier au Centre. Aujourd'hui, il me semble important de renforcer le pôle des trésoriers pour venir en appui du Président et de l'équipe de direction.

Le transfert de la gestion comptable par le cabinet CERFRANCE devrait permettre d'apporter une aide significative pour aider les futurs trésoriers ou trésorières dans leurs tâches et de précieux conseils dans la prise de décisions.

Le rapport du commissaire aux comptes :

En l'absence du commissaire aux comptes, le trésorier donne lecture des rapports sur les comptes et les conventions réglementées par le commissaire aux comptes. Puis il fait lecture de la lettre du Commissaire, Monsieur DELOULE.

« Mesdames, Messieurs,

Je vous présente tout d'abord mes excuses pour mon absence de ce soir.

Monsieur ASSELIN a accepté de vous donner lecture du résumé de mes travaux et rapports et je l'en remercie.

J'ai deux rapports à vous présenter

Tout d'abord concernant **mon rapport sur les comptes annuels clos le 31/12/2019** de votre association.

1- Je certifie que vos comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre association à la fin de l'exercice.

2-Dans le cadre de la justification de mes appréciations, j'ai particulièrement orienté mes contrôles sur la vérification de la trésorerie avec les documents fournis par les établissements bancaires ainsi que sur les subventions en contrôlant les conventions conclues pour l'octroi des subventions.

Et je n'ai pas détecté d'anomalie.

3-J'ai également procédé à la vérification du rapport de gestion et des autres documents qui vous ont été adressés pour cette assemblée et je n'ai pas d'observation à formuler sur ces documents.

J'ai un deuxième rapport à vous présenter : le rapport sur les conventions règlementées

Il recense les opérations intervenues entre un administrateur et votre association ou entre une autre structure et votre association avec des administrateurs communs afin que vous puissiez vous prononcer dessus.

Je n'ai pas relevé de telle convention

Je vous remercie pour votre écoute. »

Puis nous passons au vote :

4^{ème} résolution : l'assemblée générale donne quitus au conseil d'administration pour la gestion 2019 de l'association

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Résultat : L'assemblée générale approuve à l'unanimité le rapport financier 2019

5^{ème} résolution : Affectation du résultat

« Les membres du conseil d'administration vous proposent de porter le montant total du déficit de 15 526.70 € au compte « report à nouveau créditeur » portant ainsi ce report à nouveau de 32 981.75€ à 17 455.05€. »

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Résultat : L'assemblée générale approuve à l'unanimité l'affectation du résultat au compte report à nouveau créditeur.

Le montant des adhésions est inchangé et ne fera pas l'objet d'une révision à l'AG 2020.

Remerciements

En cette période difficile que nous venons de traverser, je souhaite remercier tous les personnels qui ont œuvré pendant la période de confinement pour que la réouverture du Centre se passe au mieux, en mettant en place les protocoles sanitaires adéquats, en préservant les emplois malgré l'arrêt des services avec le placement de certains salariés en activité partielle ou maladie « garde d'enfant », tout en essayant de garder le contact avec un maximum d'usagers. Cela n'a pas toujours été chose aisée et il a fallu s'adapter à de nouveaux modes de communications.

Je tiens également à remercier les partenaires, les administrateurs, les membres bienfaiteurs et tous ceux qui s'investissent pour que vive le Centre Social et Culturel Suzanne Coulomb. Sans vous tous, rien n'est possible !

5. ELECTIONS CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nous avons quatre administrateurs sortants en 2019,

Alain ASSELIN, Christiane PETIT, Andrée VIAL et Abderrahmane HAQI.

Alain ASSELIN, Christiane PETIT, Andrée VIAL ont émis le souhait de se renouveler. Nous vous précisons que **Alain ASSELIN et, Christiane PETIT** sont tous les deux membres du bureau et qu'ils sont respectivement trésorier et secrétaire.

Abderrahmane HAQI a, quant à lui, émis le souhait de ne pas renouveler son mandat. Nous le remercions pour tout l'investissement et le temps qu'il a consacré au Centre Social et Culturel depuis son élection en 2014 et en particulier à la commission travaux.

Par ailleurs, nous avons quatre nouvelles candidatures qui ont été validé par le Conseil d'Administration du 17 septembre :

- **Dalila LAVERGNE-OUARTI** qui demeure à Bannay (18), dont les enfants fréquentent la zone ados. Elle est excusée mais a transmis au Président une lettre de candidature.
- **Marie-Thérèse DEVALLOIR** est une institutrice à la retraite. Elle est installée à Cosne-Cours-sur-Loire. Elle est déjà bénévole au Centre puisqu'elle s'occupe des ASL (atelier sociolinguistique). MME DEVALLOIR précise qu'elle est bénévole pour transmettre et a trouvé dans les ASL une activité très enrichissante. Lorsqu'on l'a sollicité pour le CA, elle s'est dit « Pourquoi pas ».
- **Estelle BOKO**, toute jeune retraitée de l'éducation nationale, fréquentant le Centre au titre des ateliers bien-être, elle est excusée.
- **Michel POINTARD** qui demeure à Cosne sur Loire, et qui est adhérent depuis plusieurs années et vient donner un coup de main régulièrement aux temps forts (chasse aux œufs, fête de quartier..), mais aussi a toujours proposé un « coup de main » pour déménagement, transport ... Est présent.

Nous passons au vote. Il est procédé au vote à bulletin secret. Le dépouillement du vote à bulletin secret au Conseil d'Administration a donné les résultats suivants :

Nombre de votants : 14

Nombre de bulletins nuls : 0

Ont été élus avec 14 voix chacun :

- **Dalila LAVERGNE-OUARTI**
- **Marie-Thérèse DEVALLOIR**
- **Estelle BOKO**
- **Michel POINTARD**

Ont été ré élus avec 14 voix chacun :

- **Alain ASSELIN**
- **Christiane PETIT**
- **Andrée VIAL**

- PAUSE -

6. [Election des membres du Bureau](#)

Il est rappelé que les administrateurs, anciens et élus ou réélus, se réunissent en Conseil d'Administration afin de procéder à l'élection du nouveau bureau.

- REPRISE DE SEANCE -

Le président annonce la composition du nouveau bureau. Il félicite les réélus et nouveaux élus. Puis il reprend l'ordre du jour de l'assemblée générale.

Président : Jean-Louis BILLET
Vice-président : Thierry KERROGUES
Secrétaire : Steevy LOUIS FRANCOIS
Trésorier : Christiane PETIT
Trésorier adjoint : Michel POINTARD

7. RAPPORT D'ORIENTATION 2020

Comme l'on dit « il y a du pain sur la planche » et la feuille de route est longue, très longue.

D'abord, il nous faut poursuivre notre redressement financier, je rappelle que lors de l'AG du 28 04 2018, le déficit annoncé était de presque 45 000 euros.

Il nous faut arriver à pérenniser les effectifs dans le secteur compta/ secrétariat/pilotage, c'est la première urgence.

Il nous faut trouver de nouveaux financements pour effectuer les travaux nécessaires à l'entretien de notre bâtiment, principalement la réfection du toit terrasse, sans oublier celle de la salle annexe mise à disposition par la mairie de Cosne et qui a été fermée avant l'été pour des questions de salubrité ; cette salle nous est indispensable pour le bon déroulement de nos activités, sur ce point, la balle est dans le camp de la municipalité.

Il nous faut trouver les financements nécessaires aux activités périscolaires et le CLAS.

Nous verrons sans doute le démarrage de la réflexion qui devrait s'ouvrir avec la Communauté de Communes, sur la complémentarité entre « les Lutins », notre crèche et la future crèche communautaire qui s'installera à terme, à 300 mètres d'ici, c'est une réflexion qui ne pourra s'engager qu'avec la participation de la CAF.

En matière d'accueil de structures dans nos locaux, des pistes importantes et intéressantes sont à l'étude depuis peu, mais à cet instant, il est trop tôt pour en parler et la primeur de l'information sera donnée en son temps aux membres du Bureau et du CA.

Concernant nos activités, je souhaite et ce souhait est partagé par beaucoup, la poursuite de nos activités hors les murs au plus près de la population, comme cela s'est fait cet été avec un programme quasi quotidien et cela dans le cadre d'un partenariat que je qualifierais de sincère et véritable.

Vous voyez que le travail ne manque pas et je garde le meilleur pour la fin, avec l'écriture du prochain projet social du Centre, qui devra être prêt pour avril 2021 et non en novembre de cette année, en raison de la crise sanitaire et notamment la période confinement. A ce titre, je remercie les services de la CAF ainsi que sa Commission Sociale d'avoir accepté notre demande report en nous accordant une prolongation de notre agrément animation globale et animation collective Famille, jusqu'au 30 juin 2021.

Des précisions vous seront données sur ce point dans le cadre des questions diverses.

A l'heure de la conclusion, je souhaite adresser nos chaleureux et sincères remerciements à nos partenaires financeurs bien sûr mais également à tous les autres ainsi qu'à notre Fédération départementale et à son délégué pour leur soutien.

Remerciements tout aussi sincères et chaleureux à l'ensemble de nos bénévoles qui interviennent dans tous les secteurs du Centre Social, et en cette période particulière et difficile, je voudrais faire un focus sur l'animatrice de gymnastique douce qui donne des cours gratuitement à des personnes qui ne pourraient pas se les financer, sur l'atelier couture qui, sous l'impulsion de son animatrice a confectionné des masques et aussi sur les bénévoles qui animent les ateliers socio- linguistique et l'aide à la scolarité.

Sans l'ensemble de tous nos bénévoles, rien ne serait possible et nous ne pourrions assurer l'ensemble de nos missions.

Enfin, j'adresse mes sincères et chaleureux remerciements au personnel du Centre social, direction, responsables, animateurs, à tous nos salariés qui ont fait et qui font un travail remarquable particulièrement dans la période difficile que nous traversons.

8. PAROLE AUX PARTENAIRES

Dominique OVIDE – délégué Fédération des Centres Sociaux 58

« Le centre social a une particularité complexe par nature – ... »

Il souhaite « être un peu solennel car c'est l'entrée dans la révision du projet social et c'est l'affaire de tous car le centre est fragile dans son organisation. Et le 2^{ème} aspect c'est la fragilité financière – déficit récurrent depuis quelques années. Et « grignotte » sa trésorerie. Le CS est propriétaire des locaux et c'est une lourde charge pour lequel il faut peut-être trouver une solution.

Enfin, « Des secteurs en difficulté qu'il va falloir regarder d'un peu plus prêt avec les collectivités locales et la CAF. Comment faire que le centre social est une portée un peu plus intercommunale. »

MME LURIER –Elue communautaire Cœur de Loire – chargée des centres sociaux :

... dans ses attributions Mme Lurier précise qu'elle est vice-présidente des actions sociales. Elle est en relation avec les trois centres sociaux situés sur le territoire « Cœur de Loire », et est particulièrement attachée au Centre Social de Cosne car un il y a un attachement affectif.

Elle Veut être positive car des belles choses se font. Elle souligne le travail de Nathalie pour les solutions novatrices qu'elle essaie de mettre en place et y parvient. Idem pour la crèche « les lutins », et compte sur l'esprit novateur de l'équipe pour trouver une belle complémentarité avec le projet d'implantation de la crèche Cœur de Loire.

Il y a d'autres enjeux comme la CTG (convention territoriale globale) et d'autres dossiers petite enfance.

« Bravo pour la gestion car pas facile de remonter la pente et on va y arriver. »

MME LURIER excuse l'absence de M COINTARD, le Président de la Communauté de Communes.

Monsieur PONSENAILLE -adjoint au maire de Cosne Cours Sur Loire–

Il excuse le maire et son adjointe chargée des affaires sociales.

« S'il y a une structure qui mérite d'être soutenu c'est le centre social. »

Il a bien relevé le problème du local et un travail sur cette question est en cours d'étude à la Mairie.

Il a relevé également le souhait de travailler en complémentarité avec les acteurs locaux. Il souligne et est favorable à cette orientation et donne l'exemple des clubs de sport qui souhaitent développer des actions de soutien scolaire.

Monsieur BOUJLILAT - Conseiller Régional – Il s'excuse pour son retard. Il revient d'une commission permanente – et souligne qu'entre autre décisions, 150 000€ de fonds publics vont être attribués pour la résidentialisation sur le quartier St Laurent. Il connaît le travail du centre et reconnaît un vrai ancrage sur le quartier ainsi que son rayonnement sur Cosne et sur son bassin de vie. On voit la synergie et l'intérêt des centres sociaux et dans la Nièvre, c'est une spécificité – De plus, les centres sociaux assument des services publics et de plus en plus. L'importance aussi dans un centre social, et je me rappelle qu'il y avait une bibliothèque à l'étage – et un travail d'éducation populaire.

Mais il reste encore à faire pour se faire connaître, et éviter les redondances – et rebondit sur l'exemple donné du club sportif qui veut faire du soutien scolaire.

La région est à son côté. Pour un soutien – par exemple pour l'aménagement des locaux, il y a le fonds de l'Etat dans le cadre du plan de relance. La Région va voter un plan d'accélération d'Investissement Régional (PAIR).

Enfin un dernier point – une année difficile 2020 – attention le virus est encore là et il remercie le centre pour l'organisation de l'AG qui a permis de respecter les contraintes liées au contexte.

Il fait un rappel, des fonds régionaux à regarder pour le manque à gagner lié au COVID.

9. LE PROJET SOCIAL

Nous avons reçu l'accord de la CAF pour prolonger l'agrément de notre projet social jusqu'au 31 mai 2021 (au lieu du 30 novembre 2020).

Nous avons lancé officiellement la procédure de renouvellement du projet social lors du dernier CA le 17 septembre. Il se déroulera en trois parties : le bilan, le diagnostic et la construction des orientations du projet, et sur la période du 15 septembre au 15 avril 2021.

Pour se faire, nous allons proposer :

- **un fil rouge** pour le diagnostic qui sera « Aller chercher la parole des habitants » ou « à la rencontre des habitants » en continuité avec les actions hors les murs réalisées pendant l'été 2020 – et en tenant compte de la période de confinement (COVID).

Les temps forts seront programmés sur notre calendrier des évènements qui est en cours d'élaboration - qui comprend notamment les vœux, le carnaval, mais aussi les périodes de vacances scolaires.

Les parties prenantes seront :

- Le bureau et l'équipe des encadrants intermédiaires, les bénévoles du centre social (ASL, CLAS...).
- Le CA pour la validation du bilan – et la participation à préparation de l'animation (AG DU 29 MAI)

Nous souhaitons associer les usagers : dans le cadre du bilan via une enquête (questionnaire).

Nous envisageons « d'associer les partenaires » en réalisant des interviews (y compris les centres sociaux voisins...) « quelle est votre vision et votre analyse du territoire par rapport à votre place et votre mission, quels sont ou seraient les enjeux (ou opportunités) pour le centre social... ».

Le 5 novembre 2020 nous ferons un premier point en présence de l'équipe et membres du Bureau qui nous permettra d'orienter le diagnostic et affiner les enquêtes à réaliser.

Clôture de l'Assemblée générale.